

La parution de ce procès-verbal est autorisée conditionnellement à la réserve suivante : Le procès-verbal sera approuvé lors de la séance du 06 août 2012 et signé par le greffier et le maire ou la personne qui présidera cette séance.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE D'ACTON VALE

S.E.
2012-07-09

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du conseil de la Ville d'Acton Vale, tenue à l'Hôtel de Ville d'Acton Vale, lundi le neuvième jour du mois de juillet de l'an deux mille douze à dix-sept heures (17:00) et à laquelle sont présents :

Monsieur Yves Arcouette, conseiller district no 1
Madame Suzanne Ledoux, conseillère district no.2
Monsieur Luc Champagne, conseiller district no 3
Monsieur Bruno Lavallée, conseiller district no 5
Monsieur Patrice Dumont, conseiller district no 6

formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Éric Charbonneau.

Madame Nathalie Ouellet, OMA, directrice générale et Madame Claudine Babineau, greffière assistent également à cette assemblée.

...le conseiller Yvon Robert a motivé son absence.

LECTURE DE L'AVIS DE CONVOCATION ET DÉPÔT DU CERTIFICAT DE SIGNIFICATION.

La greffière dépose au conseil le certificat de signification attestant que tous les membres du conseil ont reçu l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire et monsieur le maire fait la lecture de l'avis de convocation, lequel est ci-après reproduit :

Acton Vale, le 03 juillet 2012

AVIS DE CONVOCATION

Par la présente, vous êtes convoqué (e) à une séance extraordinaire qui aura lieu **lundi, le 09 juillet 2012** à 17 h 00 à l'Hôtel de Ville afin de traiter les items suivants :

1. Acceptation de l'ordre du jour.
2. Adjudication du contrat pour la fourniture de matériaux d'aqueduc et d'égouts.
3. Résolution pour autoriser le contremaître des Travaux publics pour demander des soumissions, par appel d'offres, pour la construction des services d'égouts sanitaires à partir du poste Martin jusqu'à l'intersection de la rue Jean-Pierre-Beaudry.

4. Levée de la séance.

La greffière
Claudine Babineau

Rs.2012-07-230

ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR.

Le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par le conseiller Luc Champagne et il est résolu d'accepter l'ordre du jour, de la séance extraordinaire du 09 juillet 2012 avec la modification suivante :

Au point 3, nous aurions dû lire « **LA DIRECTRICE GÉNÉRALE** » au lieu de « **LE CONTREMAÎTRE DES TRAVAUX PUBLICS** ».

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2012-07-231

ADJUDICATION DU CONTRAT POUR LA FOURNITURE DE MATÉRIAUX D'AQUEDUC ET D'ÉGOUTS (DÉVELOPPEMENT DOMICILIAIRE À L'EST DE LA RUE JEAN-PIERRE-BEAUDRY).

Attendu que la Ville a procédé, le 09 juillet 2012 à 10 h à l'Hôtel de Ville, à l'ouverture de soumissions pour la fourniture de matériaux d'aqueduc et d'égouts (projet domiciliaire à l'Est de la rue Jean-Pierre-Beaudry);

Attendu que SEPT (7) fournisseurs se sont procuré les documents de soumissions et que la Ville a reçu CINQ (5) soumissions;

Attendu la recommandation de monsieur Stéphane Bombardier, contremaître des Travaux publics;

En conséquence, le conseiller Patrice Dumont propose, appuyé par le conseiller Yves Arcouette et il est résolu :

D'autoriser une dépense d'un montant de 189 875.98 \$, plus taxes, ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 22-600-10-000 pour la fourniture de matériaux d'aqueduc et d'égouts (projet domiciliaire à l'Est de la rue Jean-Pierre-Beaudry);

De financer cette dépense à même les surplus;

D'adjuger le contrat au plus bas soumissionnaire conforme soit : « St-Germain, égouts et aqueducs » au coût de 73 529.94 \$, plus taxes, pour l'annexe A;

D'adjuger le contrat au plus bas soumissionnaire conforme soit : « Distribution Brunet » au coût de 116 346.04 \$ plus taxes, pour l'annexe B.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2012-07-232

RÉSOLUTION POUR AUTORISER LA DIRECTRICE GÉNÉRALE À DEMANDER DES SOUMISSIONS, PAR APPEL D'OFFRES, POUR LA CONSTRUCTION DES SERVICES D'ÉGOUTS SANITAIRES À PARTIR DU POSTE MARTIN JUSQU'À L'INTERSECTION DE LA RUE JEAN-PIERRE-BEAUDRY.

Le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par le conseiller Luc Champagne et il est résolu :

D'autoriser la directrice générale à demander pour et au nom de la Ville d'Acton Vale des **soumissions, par voie d'appels d'offres**, pour la construction des services d'égouts sanitaires à partir du poste Martin jusqu'à l'intersection de la rue Jean-Pierre-Beaudry.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Le conseiller Patrice Dumont propose et il est unanimement résolu de lever l'assemblée à dix-sept heures et cinq minutes (17;05).

Éric Charbonneau
Maire

Claudine Babineau
Greffière